

# EXERCER SA MISSION DE RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES



2 classes virtuelles de  
1h45, soit **3h30**



LES WEB'ATELIERS



## INTERVENANTES CLASSES VIRTUELLES

**Visio 1** | **Hélène GUILLOT**,  
Avocat associée du Cabinet CWA



**Visio 2** | **Clotilde LIZION**,  
Psychologue clinicienne, spécialisée  
en gestion/prévention des risques  
de santé mentale en entreprise



## OBJECTIFS\*

### VISIO 1 : APPROCHE JURIDIQUE

- Clarifier les notions de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Connaître le cadre légal, les responsabilités et les obligations de l'employeur en matière de prévention et de gestion des risques
- Appréhender les contours de la mission de référent et les moyens à sa disposition

### VISIO 2 : APPROCHE HUMAINE ET COMPORTEMENTALE

- Décrypter le processus de harcèlement sexuel et identifier ses conséquences
- Avoir une première approche de la posture à adopter en cas de signalement
- Identifier les actions à mettre en place pour prévenir les risques

## Pour qui ?

Référent harcèlement sexuel du CSE et de l'employeur, équipes RH

**Prérequis** : Aucun

## Méthodologie utilisée :

Formation à distance animée à partir d'une plateforme collaborative (WebEx, Teams ou Zoom,...). Pédagogie active : Activités interactives via l'outil digital Klaxoon, séquences vidéo, questions/réponses, retours d'expériences.

## Modalités d'accès :

Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque.

Une assistance technique et pédagogique est assurée par ERYS auprès du participant.

Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.



390 €HT / personne

[S'inscrire](#)

\* Programme détaillé sur demande ([contact@erys.fr](mailto:contact@erys.fr)) ou sur notre site <https://www.erys.fr/referent-harcelement-agissements-sexistes/>